

PACK Actualisation technique et réglementaire pour assurer la maintenance des bâtiments

DURÉE

7,40000 jours (soit 51 heures et 48 minutes)

PRIX

1 580 € par participant

Soit 1 896 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Technicien,
- Agent de maintenance,
- Responsable de la gestion d'un bâtiment
- Bailleurs sociaux
- HLM
- Entreprises Privés

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

Maîtrise de langue française

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Mettre à jour ses connaissances avec les dernières réglementations, normes, et technologies dans le domaine de la maintenance des bâtiments.
- Optimiser la gestion des bâtiments afin de réduire les coûts opérationnels et améliorer l'efficacité énergétique.
- Assurer la sécurité des installations et le confort des occupants à travers des pratiques de maintenance préventive et corrective.

**PROGRAMME**

- E-learning BAT : PACK 01 Vocabulaire et technique de construction des bâtiments (Gros-oeuvre)
- E-learning BAT : PACK 02 Vocabulaire et technique de construction (Second-oeuvre et équipements)
- E-learning BAT : PACK 03 Vocabulaire et technique des équipements de chauffage
- E-learning BAT19: Les fondamentaux de la plomberie
- E-learning BAT21 - Les fondamentaux d'une installation électrique
- E-learning BAT36 : Les fondamentaux des installations gaz PG
- E-learning PACK EXP - Les principales pathologies du bâtiment
- E-learning EXP14 : Les fondamentaux de la recherche de fuite sur les réseaux
- E-learning ALUR: IMMO23 L'entretien courant et les réparations locatives
- E-learning BAT27 : Les fondamentaux de la sécurité et protection de la santé dans le BTP
- Flash-learning 57 : La sécurité sur l'usage des bâtiments



- E-learning BAT : PACK 05 Commission de sécurité et accessibilité
- E-learning BAT37 - Règlementation du classement des immeubles et généralités sur la sécurité incendie
- E-learning BAT39 : Les fondamentaux de l'accessibilité des bâtiments
- Flash-learning 52 - Règlementation thermique des bâtiments existants RT ex
- E-learning ALUR : IMMO46 Tout savoir sur les obligations des passoires thermiques
- E-learning ALUR : IMMO44 Analyse des factures énergétiques
- E-learning ALUR : IMMO43 Savoir expliquer les écarts entre les DPE, audits et les factures d'énergie
- Flash-learning 112 : Prévention des nouvelles pathologies lors des travaux de rénovation énergétique
- E-learning BAT43 : Les fondamentaux du diagnostic des déchets de démolition et rénovation PEMD
- E-learning BAT46 : Les fondamentaux du réemploi

**VALIDATION**

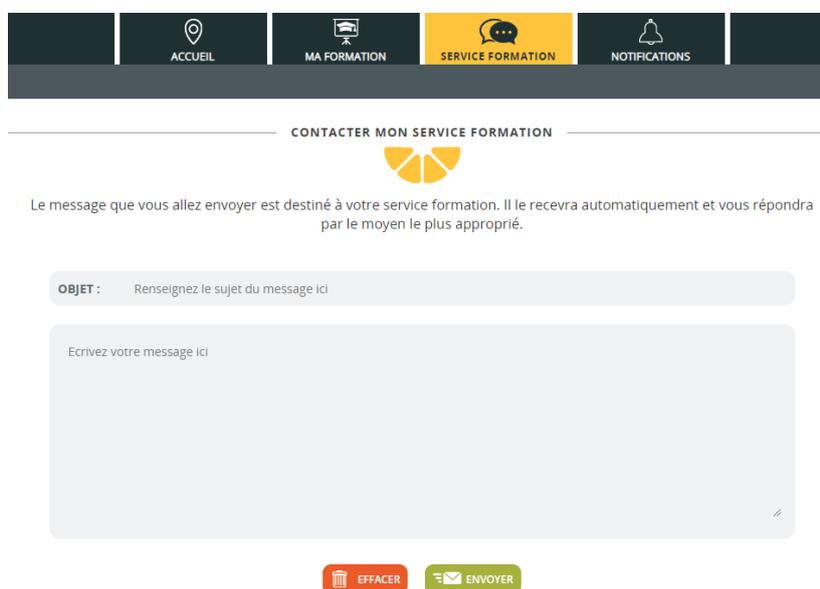
Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.